

Association Syndicale Autorisée du NOIRMONT pilote



145 propriétaires, une propriété moyenne de 82 ares

370 parcelles cadastrales d'une taille moyenne de 32 ares

119 hectares

8,40 kms de chemins et pistes
soit 70 ml/hectare

Crée le 24 MARS 1975, il y a 50 ans

prêt du Fonds Forestier National de 22 867.35 € à 2.5 % d'intérêt,
pour la création de desserte forestière soit 2 €/are

16 hectares de reboisement par bons de subvention FFN
concertés jusque 1999



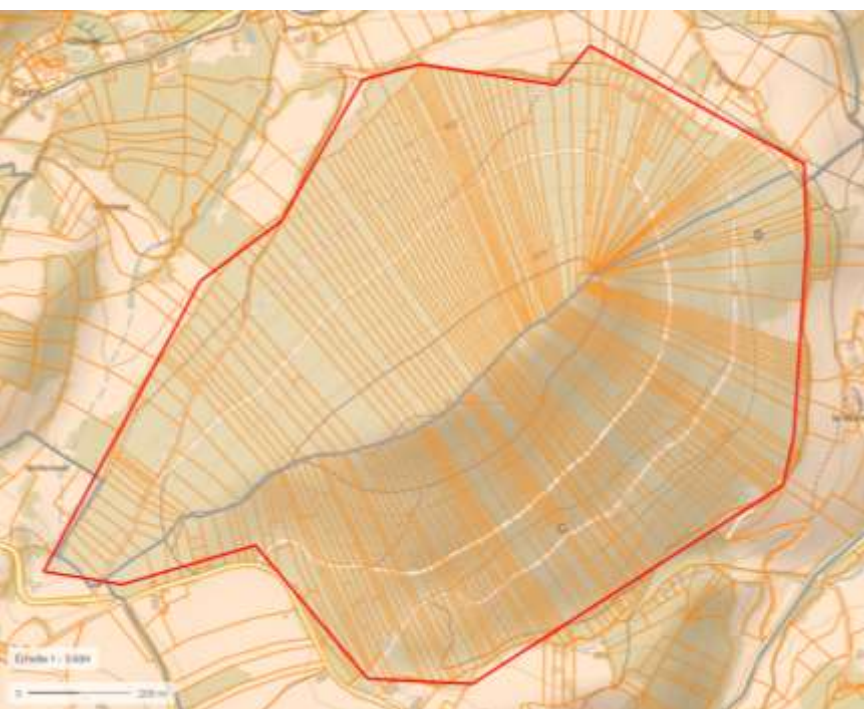
La parcelle la plus étroite fait
6 m de large et 500 m de long



Montagne vosgienne, altitude 883 mètres



des chemins et des pistes qui ont 50 ans, des boisements résineux à éclaircir, mais aussi des sapins et des épicéas à surveiller



Claude HOH et Ninon WEHRLE – MARS 2025